

Exclusions des élèves en retard : « irresponsable »

Début juillet, le conseil communal de Forest a adopté un nouveau règlement d'ordre intérieur pour ses écoles maternelles et primaires incluant de nouvelles mesures sur le respect des horaires. Ecolo s'oppose dès le départ à ce règlement, qu'il juge disproportionné, injuste et pénalisant pour les enfants. Par ailleurs, les écologistes plaident pour la mise en place de mesures appropriées, comme par exemple la mise en place d'un accompagnement si nécessaire. Face au refus d'amender ce règlement et au soutien exprimé par la Ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (cdH), la députée Ecolo Barbara Trachte a interpellé cette dernière, lors de la séance plénière du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en qualifiant son attitude « d'irresponsable ». « Si les retards sont effectivement des problèmes réels, qui pénalisent les enfants, y compris ceux qui sont à l'heure, décider d'exclure les élèves une demi-journée après 4 retards est tout à fait disproportionné. Le lien entre ces enfants et l'école est déjà un peu distendu, justement à cause des retards... les exclure les éloigne encore un peu plus. En outre, rappelons qu'on parle ici d'élèves de l'enseignement primaire et... ma-
estime Barbara Trachte. ●